

# Malick Coulibaly sur le report du procès A.H.S : "Périr ses principes plutôt que périr l'État"

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

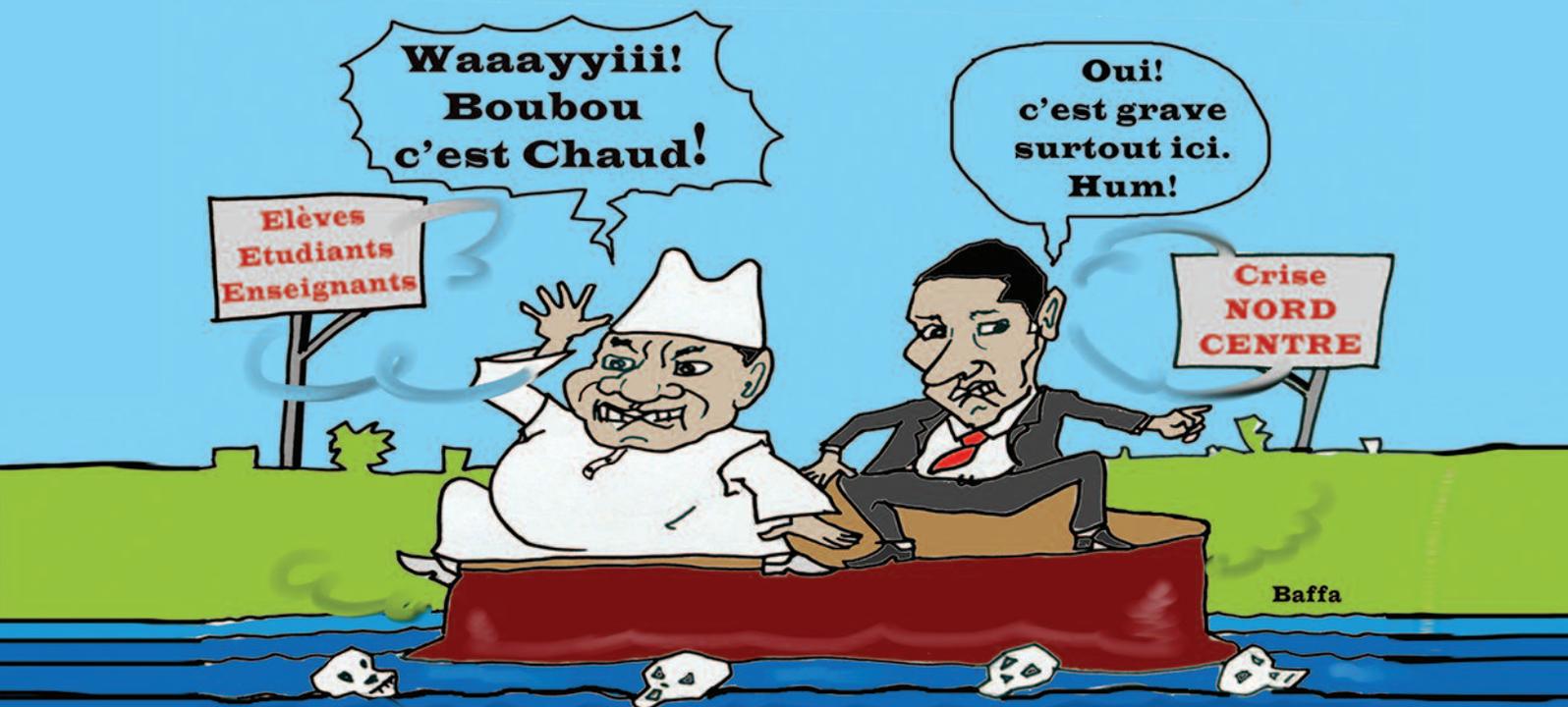
MARDI 28 JANVIER 2020

# 530

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



## L'école malienne **La déliquescence**



Présentation de vœux de soumaïla CISSE, Président de l'URD, Chef de file de l'opposition du Mali



Kangaba : Les «forces vives» offrent 5 tonnes de riz aux FAMA

AMPI

AGENCE Malienne de presse d'information et de communication

# Malikilé

Quotidien d'information et de communication

La Direction & l'ensemble du personnel  
de Malikilé souhaitent à tous ses lecteurs et lectrices

Une Bonne et  
Heureuse Année



<b>Une</b>	L'école malienne : La délinquance	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Attaque contre l'armée Malienne à Sokolo : Voici le déroulement du film	<b>P.13</b>
	Prochaines législatives en commune IV du district de Bamako : Le RPM	<b>P.13</b>
	complot contre son député Moussa Diarra	<b>P.14</b>
	MAECI : M. Jean- Pierre LACROIX, Secrétaire Général Adjoint des Nations	<b>P.14</b>
	Unies, Chargé des Opérations de Maintien de Paix reçu en Audience	<b>P.14</b>
	Mali : Après l'attaque de Sokolo, réunion d'un conseil de défense	<b>P.14</b>
	L'hommage du doyen Sambou A. Touré à un Soldat : A toi Oumarou	<b>P.14</b>
	CNTS : La colère du directeur contre la vente du sang	<b>P.15</b>
<b>Actualité</b>	Le seuil de Djenné : Les travaux avancent normalement	<b>P.17</b>
	Cérémonie de soutien à l'armée malienne : La Population du Mandé auprès	<b>P.18</b>
	des FAMA!	<b>P.19</b>
	Kangaba : Les «forces vives» offrent 5 tonnes de riz aux FAMA	<b>P.19</b>
	Journée Internationale de la Douane : Le Ministre Délégué Chargé du Budget	<b>P.20</b>
	a présidé la cérémonie d'ouverture.	<b>P.20</b>
	Malick Coulibaly sur le report du procès A.H.S : "Périr ses principes plutôt	<b>P.21</b>
	que périr l'État"	<b>P.21</b>
<b>Politique</b>	Vœux de l'honorable soumaïla CISSE, Président de l'URD, Chef de file de	<b>P.22</b>
	l'opposition du Mali, à la presse nationale et internationale le lundi 27 janvier	<b>P.22</b>
	2020 à 10h à la maison de la presse	<b>P.25</b>
	Lorsque les femmes participent au processus de paix : C'est toute la société	<b>P.25</b>
	qui en bénéficie	<b>P.25</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Habib Koité, artiste-musicien malien : "Je m'inquiète pour la préservation et	<b>P.27</b>
	la promotion de la musique du territoire"	<b>P.27</b>
<b>International</b>	La CDEAO prévient : Pas de 3eme mandat dans aucun pays de l'espace	<b>P.29</b>
	Mouvement d'humeur : La gendarmerie "assiège" la RTS	<b>P.29</b>
<b>Sport</b>	Panique à Liverpool : MANÉ indisponible pour 2-3 semaines	<b>P.30</b>
	Défaite et élimination du Djoliba : Les démissions commencent	<b>P.30</b>

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampkile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.14



P.21



P.25





## L'école malienne : La déliquescence

L'école malienne est déliquescence. C'est le moins qu'on puisse dire. Entre les écoles fermées au nord et au centre du pays, et la grève des enseignants au sud où les enfants sont obligés de rester à la maison depuis bientôt un mois, la crise est totale. Même si les enseignants sont dans leur droit d'aller en grève pour soutenir leurs revendications, il n'en demeure pas moins qu'ils participent, dans une certaine mesure, à la déliquescence de l'école malienne entamée depuis que l'Association des élèves et étudiants du Mali (AEEM) est entrée de plain-pied dans la politique en Mars 1991. Malgré le dévouement de l'Association des parents d'élèves, de personnalités de la société civile et de toutes les bonnes volontés, l'école malienne est au plus mal et cela dans tous les ordres d'enseignement. La fête des élèves excellents, chaque année, par la présidence de la République, est un leurre pour tous ceux qui se convainquent que tout va bien malgré tout. Jadis réputée dans toute l'Afrique francophone, l'école malienne est aujourd'hui un

véritable capharnaüm où à la médiocrité des enseignants et à leur affairisme s'ajoute la débrouillardise des élèves et étudiants, le tout dans une tragi-comédie où chacun fait semblant.

L'école est l'institution où se rejoignent tous les Maliens de toutes les classes sociales, même

si tous n'ont pas les mêmes chances au départ et à l'arrivée. Il est des Maliens, essentiellement au sud du pays, qui ne semblent pas avoir pris la mesure du drame qui se joue actuellement dans notre pays à cause de la menace terroriste. Ceux-là continuent à vivre comme si la menace n'existait pas, parfois dans l'indifférence. Au centre et au nord du pays, en plus de l'insécurité et des assassinats de populations civiles s'ajoute la fermeture des classes que des





obscurantistes s'échinent à vouloir remplacer par des medersas. Ainsi c'est la vie elle-même qui ne suscite plus d'espoir pour ces populations qui voient l'avenir de leurs enfants totalement compromis sans qu'aucune solution à moyen terme ne soit en vue.

Au sud où le terrorisme est absent, la menace sur l'école est une dure réalité. Si depuis trois années scolaires l'AEEM s'attache à éviter ce qu'on appelait les grèves intempestives et sauvages, le monde scolaire n'en n'est pas pacifié pour autant. Entre les revendications des promoteurs d'écoles privées pour exiger le paiement de leurs subventions par l'État et les grèves ravageuses des syndicats d'enseignement, l'école est prise entre un étau qui menace ses fondements mêmes. Pourtant il serait difficile, si l'on est un tant soit peu juste, d'en vouloir aux enseignants qui ne font que réclamer des droits à un gouvernement qui brille par son inconséquence et surtout son incapacité à tenir des promesses qu'il n'aurait jamais dû prendre compte tenu de la situation catastrophique des finances de l'État.

Ainsi, c'est l'avenir de millions d'enfants maliens, toute une génération, qui est sacrifié devant nos yeux sans que cela suscite une indignation généralisée. Car ceux qui ont quelque moyen casent leur progéniture dans des écoles privées à l'abri des grèves, quitte à en payer le prix. Ironie du sort, beaucoup d'enseignants en grève dans le public dispensent des cours dans ces écoles privées pour arrondir leurs fins de mois. L'école publique déjà très mal en point reçoit, chaque année, des coups de boutoir qui pourraient l'achever si l'on n'y prenait garde. Car l'école malienne n'aurait jamais dû en arriver là si tous avaient, dès le dé-

part, c'est-à-dire depuis Mars 1991, fait d'elle une priorité. Au lieu de quoi on a vu des agents de l'éducation organiser un réseau de vente de sujets d'examen, de faux diplômes, de bourses d'études, et des enseignants vendre des notes aux élèves qui en avaient les moyens.

Les cadres maliens formés à l'école malienne des années 1970 et 80 se souviennent d'une école rigoureuse et performante où l'École normale secondaire de Badalabougou (ENSEC), l'École centrale pour l'industrie, le commerce et l'administration (ECICA), l'École normale supérieure de Bamako (ENSUP), l'École de médecine, l'École nationale des ingénieurs (ENI), l'IPR de Katibougou, l'École nationale d'Administration (ENA), etc. accueillaient les meilleurs pour une formation académique performante. Les écoles comme l'ECICA, l'École de médecine étaient particulièrement prisées par les Came-

rounais, Centrafricains, Nigériens et autres Zaïrois (actuelle RDC) qui étaient nombreux à s'y inscrire. Quand on voit que les étudiants en médecine prennent des cours arrêtés aux fenêtres de la classe, on imagine l'ampleur de la catastrophe qui a frappé l'école malienne.

Pourtant tout cela était prévisible dès l'instant où à partir de 1991, les autorités ont fait le choix de se compromettre avec l'AEEM au lieu d'envoyer les élèves là où est leur place : en classe. De compromissions en compromissions, l'AEEM a obtenu, au Mali, des années scolaires tronquées à une ou deux évaluations et des moyennes de repêchage de 07/20 au Baccalauréat malien. On avait cru un moment que la normale prenait pied à l'école avant la longue grève de 06 mois de l'année scolaire 2018-2019 où feu le ministre Témoré Tioulenta avait réussi, non pas à sauver l'année scolaire, car cela est impossible, mais à organiser des examens. Un cours perdu par un professeur est toujours difficile à rattraper et aucun élève ne parvient à se remettre vraiment dans l'ambiance des cours après six mois de grève.

Aujourd'hui, l'école n'est plus, au Mali, ni un lieu d'apprentissage approprié encore moins un lieu d'éducation. Comme dans tous les secteurs de développement au Mali, l'école est devenue un lieu où l'argent est roi ainsi que des pratiques qui n'honorent pas le corps enseignant. Le résultat en est l'irrespect total pour la plupart des enseignants. Le dernier exemple en date est le tabassage par des étudiants de Kabala d'un de leurs professeurs tout simplement parce que celui-ci se serait trompé de toilette en utilisant





celle des filles ! Que dire de cette école de Kita-Gare où les enseignants boivent d'abord, chaque matin, les « trois normaux » de thé avant d'entrer en classe ?

Il faut avoir le courage de le dire : l'école malienne est malade de l'insouciance des autorités politiques maliennes. Certes la gestion de la population scolaire et enseignante est un énorme problème pour un État qui, pourtant, y consacre le tiers du budget national. Cependant la déliquescence de l'école malienne est le résultat d'un manque d'autorité comme il y en avait de 1960 à 1989. La démocratie qui aurait dû favoriser l'épanouissement de l'école a été

son bourreau. Cela est d'autant plus inacceptable que la majorité de ceux qui ont conduit à Mars 1991 étaient des enseignants. Malheureusement ceux-ci étaient si préoccupés par les faveurs du pouvoir qu'ils en ont oublié les exigences.

Ni Alpha Oumar Konaré ni ATT encore moins IBK n'ont pu remettre l'école malienne sur les rails. Chacun a vu l'école décliner sans être parvenu à la sauver. On en est aujourd'hui à se demander s'il sera encore possible de la sauver. Entre les grèves à répétition des enseignants et les écoles fermées par les terroristes, les plus optimistes d'entre les Maliens commencent à va-

ciller. C'est parce que la démocratie a été considérée ici comme un folklore que tout a été folklorisé, en premier lieu les choses essentielles et sérieuses. Si les parents d'élèves, ceux qui sont encore dans l'ignorance de ce qui se passe à l'école, venaient à découvrir tout ce qu'on fait faire à leurs enfants, ils n'y enverraient plus leurs enfants. La multiplication des medersas et la courbe ascendante de leur effectif est signe que certains de nos compatriotes ne se reconnaissent plus dans l'école publique. Maintenant que les medersas vont devoir adapter les programmes scolaires comme au public, il y aura, à la longue, une désaffection lente mais certaine de l'école publique. Ce sera la voie ouverte à l'islamisation des enfants maliens et la fin de la laïcité à l'école.

Ce lundi, 27 janvier 2020, un communiqué émanant du Directeur général du Centre de promotion de volontariat au Mali (CPVM) (voix encadré) lance un appel pour le recrutement de 15 300 enseignants volontaires pour une durée de six mois. C'est la suite logique de la décision du Premier ministre Boubou Cissé de procéder à un tel recrutement pour contrer les grévistes des Syndicats signataires du 15 octobre 2016. Si ce recrutement avait lieu, il resterait à savoir ce qu'on ferait des enseignants grévistes sans porter atteinte au droit de grève reconnu par la Constitution de Février 1992. Quoi qu'il en soit, il s'agit là d'un passage en force des autorités pour contourner la grève des enseignants en





attendant qu'elles puissent trouver une solution pour satisfaire les enseignants grévistes. Cette tentative de saper le mouvement de grève, outre la frilosité du pouvoir dont elle témoigne est aussi un aveu d'amateurisme dans la gestion de crise. D'ores et déjà, les syndicats grévistes peuvent compter sur le rejet de la mesure gouvernementale. En effet l'honorable Oumar Mariko du SADI a battu le pavé avec eux le samedi dernier pendant que l'ancien Premier ministre Modibo Sidibé condamnait toute remise en cause déguisée du droit de grève. Le FSD, quant

à lui, dans un communiqué parvenu à notre rédaction (voir encadré) estime que « Il est inadmissible que le gouvernement fasse du non-respect de ses engagements la clé de voûte de sa politique sociale à la sortie « réussie » du Dialogue National Inclusif. Le FSD exhorte le gouvernement à sauver l'école malienne d'une possible et catastrophique année blanche, Les menaces proférées face aux revendications des enseignants qui usent légitimement de leur droit constitutionnel de grève, constituent des

dérives graves dans notre quête de plus de démocratie.»

Les regards sont maintenant tournés vers les Centrales syndicales comme l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) qui ne sacrifieront certainement pas les membres des syndicats qui leur sont affiliés. C'est dire que la crise scolaire est loin d'être terminée et pourrait même se dégrader davantage.

■ **DIALA THIÉNY KONATÉ**



MINISTRE DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi

CENTRE NATIONAL DE PROMOTION  
DU VOLONTARIAT AU MALI-CNPV



DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE N°2020 001 DG/CNPV

LE DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE NATIONAL DE PROMOTION DE  
VOLONTARIAT AU MALI (CNPV)

COMMUNIQUE :

Il est ouvert un recrutement de **quinze mille trois cents (15 300) enseignants volontaires** dont **10 300** pour l'enseignement fondamental 1 et 2 (premier et second cycle) et **5 000** pour l'enseignement secondaire pour une durée de six (6) mois.

*Les dossiers de candidature, pour l'enseignement fondamental 1 et 2, doivent comporter les pièces suivantes :*

- Une demande manuscrite, timbrée à 200 FCFA adressée au Directeur Général du Centre National de Promotion de Volontariat (CNPV);
- Une copie certifiée conforme du diplôme de l'IFM ou diplôme équivalent ;
- Une copie de la lettre d'équivalence du diplôme étranger ;
- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu (les photocopies ne sont pas acceptées) ;
- Une pièce d'identité nationale en cours de validité ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un casier judiciaire.

*Les dossiers de candidature, pour l'enseignement secondaire, doivent comporter les pièces suivantes :*

- une demande manuscrite, timbrée à 200 FCFA adressée au Directeur Général du Centre National de Promotion de Volontariat (CNPV) en spécifiant les spécialités;
- une copie certifiée conforme du diplôme de l'ENSUP, de l'ENETP ou diplôme équivalent ;
- une copie de la lettre d'équivalence du diplôme étranger ;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu (les photocopies ne sont pas acceptées) ;

- une pièce d'identité nationale en cours de validité ;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire.

***NB : Les enseignants retraités à compter de 2018 et 2019, aptes à enseigner, peuvent aussi faire acte de candidature.***

Les postes sont ouverts par académie d'enseignement.

Les dossiers de candidature doivent être déposés **au plus tard le 07 février 2020 à 17 heures 30 minutes**, délai de rigueur, au niveau de l'Académie d'Enseignement ou du Centre d'Animation Pédagogique (CAP) où le candidat souhaiterait être recruté.

Les candidats retenus seront affectés dans les académies d'enseignement où ils auront déposé leurs dossiers.

Les diplômes des candidats retenus feront l'objet d'une authentification auprès des services compétents. Ceux dont les diplômes seront déclarés faux ou falsifiés s'exposeront aux sanctions prévus par la réglementation en vigueur.

Bamako, le 27 janvier 2020

**Le Directeur Général**



**Sekou Oumar COULIBALY**

## Idrissa Dembele

VIVEMENT, LE TRÈS TRÈS PROCHAIN COLLECTIF DES ENSEIGNANTS VOLONTAIRES! COMPREND, QUI VEUT!



Vous parlez de l'éducation....

Depuis que président très très démocratiquement élu du gondoouana est investi, qu'est ce qui n'est pas allé de mal en pire? Malienne, malien, ce n'est que le début du cochemard! Le pire est à venir...

## Gouvernement du Mali

Près de 1 500 Milliards de franc CFA ont été mobilisés par les 3 dernières années par la Douane Malienne.

Cette information a été donnée à l'ouverture de la 12ème édition de la journée internationale de la Douane, un événement célébré cette année sous le thème : La contribution de la Douane a un avenir durable. ORTM 1



## Hadi Niangadou

FORAGE D'EAU A NIARELA

Pour palier au manque d'eau à Niarela en commune 2 de Bamako, il était opportun de réaliser un nouveau forage.

Ce Lundi 27 Janvier 2020 l'eau vient de jaillir au grand bonheur des populations.

MPM : Rassembler pour bâtir

MALI KO YE YER€ KO YE

Source Images : Baba Gambi et Moussa Diamouténé



## Malick Konate

Sokolo n'est pas loin de Bamako, j'espère qu'un hommage national leur sera rendu.

Paix aux âmes des disparus et prompt rétablissement aux blessés



## Samba Bling Tamega

Massacre d'Aguel-Hoc

24 janvier 2012- 24 janvier 2020, huit ans après, la nation malienne se souvient et rend hommage aux braves soldats martyrs tombés sur le champ de l'honneur et de la dignité.

Le capitaine Sekou Traoré dit BAD, commandant de l'unité Mehariste du camp d'Aguel-Hoc, est tombé, arme à la main pour la défense de la patrie, avec plus de 150 autres de ses éléments.

Surpris dans leur camp militaire par les narcoterroristes du MNLA



et d'Ansardine lourdement armés par des puissances étrangères, ils ont résisté farouchement jusqu'à épuisement de leurs munitions avant de trouver la mort dans la dignité.

Dormez en paix dignes fils du pays. Nous ne vous oublierons jamais.

## Yattéré Dior



## Bams Cissé

recrutement de contractuels de l'éducation nationale suite à la grève des enseignants, c'est comme mettre des rustines à une chambre éclairée ... Il y a un réel problème donc traitez le au lieu de bricoler.

Si ça peut fonctionner à très court terme (doute), dans quelques mois ces remplaçants au rabais deviendront un caillou dans la chaussure de l'Etat et un autre problème commencera.

Et si les enseignants bloquent l'accès aux salles de classe va-t-il envoyer l'armée pour les mater ?



## Ambassade des Etats-Unis au Mali

The U.S. Embassy in Mali offers our deepest condolences to the families of those who lost their lives in Sokolo on January 26 and wishes a speedy recovery to the wounded. Our thoughts and prayers are with all those affected by this terrible attack – one in a series of attacks by terrorist organizations designed to foment instability in Mali and the region.

The United States stands together with the Government of Mali and the Malian defense and security forces as they conti...

Afficher la suite

L'ambassade des États-Unis au Mali offre nos plus sincères condoléances aux familles de ceux qui ont perdu la vie à Sokolo le 26 janvier et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Nos pensées et nos prières sont avec toutes les personnes touchées par cette terrible attaque - une série d'attaques par des organisations terroristes conçues pour fomenter l'instabilité au Mali et dans la région.



Les États-Unis se réunissent avec le Gouvernement du Mali et les forces de défense et de sécurité maliennes alors qu'ils poursuivent leur travail pour améliorer la situation de sécurité pour tous les Maliens. Nous réitérons également notre soutien à leurs efforts continus pour améliorer les moyens de subsistance et la formation du personnel militaire et de sécurité. Nous saluons également les efforts continus du Gouvernement du Mali pour améliorer la clarté et la rapidité des informations publiques qui sont fournies pendant et après les attentats terroristes.



## Bouba Fané

Sur l'invitation des femmes de Kayes, le Ministre de la Promotin de la Femme s'est déplacée pour participer à la fête de la réconciliation des femmes de Kayes, sous la haute présence de l'excellent Gouverneur Mahamadou Z Sidibé.



Un grand Merci à Mme le Ministre pour cette belle initiative des femmes de Kayes car le Mali a plus que jamais besoin de l'Unité Nationale surtout un tel exemple venant des femmes du Mali. Madame le Ministre encore bravo, cette initiative doit se faire partout où les femmes sont divisées

Le Parrain de Foot Santé Seran Diabaté et l'Ambassadeur de Foot Santé Diomassy Kamara.

Suivez le reportage sur Seran Diabaté ce soir à 21h30 sur ORTM. Vivement Foot Santé juin 2020 à Bamako



## Koulouba Actu

# K

La CENI actuelle qui se trouve par ailleurs empiétrée dans un scandaleux dossier judiciaire, évolue dans l'illégalité la plus totale. Elle avait été mise en place par le décret n°2017-0214/P-RM du 13 mars 2017 dans la perspective de l'élection présidentielle de 2018 dont les résultats définitifs ont été proclamés par la Cour constitutionnelle par l'Arrêt n°2018-04 en date du 20 août 2018. Son mandat a pris fin au troisième mois consécutif à cette date, c'est-à-dire depuis le 18 novembre 2018. Cela fait donc un (01) an et six (06) mois environ que la CENI est hors la loi. Le gouvernement va-t-il se permettre de faire superviser les législatives du 29 mars 2020 par une CENI illégalement constituée ?

## Hamidou SAMPY



Toute vérité franchit trois étapes. D'abord elle est ridiculisée. Ensuite, elle subit une forte opposition. Puis, elle est considérée comme ayant toujours été une évidence.

Le temps finit par donner raison à toutes les vérités !!!

## Nègre Officiel



La parole d'un directeur responsable.  
EDUCATIONMALIENNE

**Nous les Directeurs d'écoles, nous ne ferons pas la prise de service de ces enseignants volontaires dans nos écoles sauf si le premier ministre viendra faire la prise de service de ces volontaires. Sans l'application de l'article 39 des Enseignants il n'y aura pas de travail.**

15:11

## Paul Diarra



Bijou Dicko Kote :

KOULIKORO : l'affaire des 252 enseignants fictifs du CAP de la région se poursuit

L'affaire des 252 enseignants fictifs du centre d'animation pédagogique de Koulikoro, cités au niveau du Pôle économique du Mali s'éclaircit. Parmi les présumés coupables, 10 ont été entendus cette semaine. Ils sont accusés au Pôle économique pour fraude sur les salaires ou pour emplois fictifs. Les accusés ont été invités à présenter des preuves qui attestent leur présence dans le corps enseignant. Abdoulaye Koné viens confirmer avant ma sortie sur tes parents !

Mali: 10 000 enseignants fictifs

Les autorités Maliennes ont ouvert des enquêtes pour situer les responsabilités après la découverte de ces "enseignants" qui coûtaient à l'Etat plusieurs milliards de francs CFA par an.

Le contrôle effectué a permis au ministère de l'éducation de déceler 10 000 enseignants fictifs sur les 16 000 que comptent les écoles communautaires. Ces établissements d'enseignement primaire pour la plus part bénéficient de subventions de l'Etat. Sur les 5000 écoles communautaires déclarées du pays, seules 1700 ont été formellement identifiées à l'issue du contrôle.

Les enseignants fictifs étaient repartis entre des cas de doublons et d'enseignants décédés mais dont les salaires continuaient d'être payés, entre autres. A un niveau inférieur, des élèves fictifs ont été également décelés. Plus concrètement, il s'agit d'enfants qui ont épuisé leur scolarité mais dont les noms figuraient dans le fichier. D'autres élèves encore étaient inscrits sur la liste de plusieurs établissements à la fois. Les subventions versées par L'Etat pour ces élèves fictifs, reviennent aux responsables des établissements scolaires concernés.

La situation a fait perdre à l'Etat Malien plusieurs milliards de francs CFA, d'après le ministre de l'éducation qui s'est dit éccœuré par le constat. Par exemple l'Etat déboursait 41 milliards par an pour le paiement des frais scolaires. Le contrôle a permis de ramener ce montant 33 milliards. Le manque à gagner à ce niveau est de 8 milliards de francs CFA, soit un peu plus de 12 millions d'euros.

Des enquêtes sont ouvertes pour situer les responsabilités, ont affirmé les autorités.

## Diakité Modibo



J'espère que le PM doit revoir sa copie face aux problèmes des enseignants.

## Siramary Konaré



#CORONAVIRUS. Les autorités maliennes doivent prévoir et prévenir avant que la gestion ne nous soit imposée.

## Awa Sylla



Quelqu'un peut lui dire qu'il est sur un terrain dangereux.

## Sekou Samassa



Hélicoptères et avions de combat seules armes adéquates contre les djihadistes

## Séga DIARRAH



Le gouvernement est l'émanation de la majorité à l'assemblée nationale ! Avez vous suivi la rencontre du PM avec les acteurs de l'école ? Ce n'est pas l'augmentation qui pose problème (loi déjà adoptée depuis 2019), mais plutôt son application !

## Larmes des pauvres



" Notre démocratie se résume à cela " Du coup vous reconnaissez que la faute est imputable à l'ensemble des acteurs ? À ma connaissance aucun député n'avait dit cela au moment du vote de l'augmentation des 20% "les enseignants doivent aussi bénéficier"

Observer et critiquer relève du commun des mortels, il y'a ceux dont la loi donne pouvoir de proposer et de refuser ( les députés), quel est l'utilité dans ce cas de la diversité des partis politiques et des groupes parlementaires ?

## Ammy Baba Cisse



La France a contraint et intimidé les pays du G5 Sahel à demander son maintien. Mais elle vient de supplier les USA à rester au Sahel.

# WESTERN UNION

# WU

## Attaque contre l'armée Malienne à Sokolo : Voici le déroulement du film

Le dimanche matin, le 26 janvier 2020, aux environs de 5H, plusieurs dizaines d'hommes lourdement armés ont attaqué le camp de la gendarmerie de Sokolo situé à 85 kilomètres de la frontière avec la Mauritanie et à quelques vols d'oiseaux de la forêt de Wagadou (nids des terroristes) et 172 kilomètres de Ségou.

Plusieurs dizaines d'hommes à bord des motos et pick-up ont lancé l'assaut à l'aide d'armes lourde et automatiques sur le camp à partir des 4 côtés du camp militaire, le chef de poste dit à soldats de ne pas fuir et de se battre jusqu'à la victoire ce qui fut fait. Mais les assaillants étaient sur un terrain qu'ils semblaient très bien maîtriser, ils connaissaient tous les coins et recoins du camp.

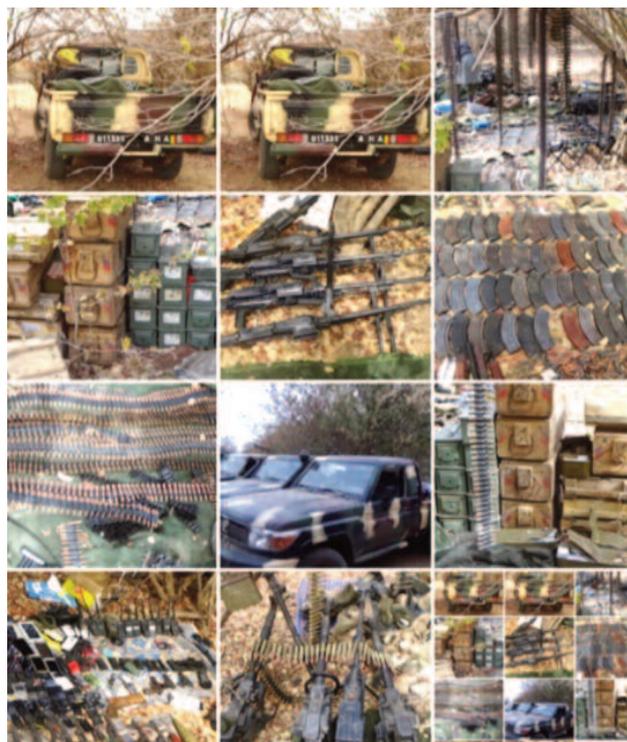
Toujours selon des informations, les soldats ont tenu tête aux terroristes durant 2 heures de combats très violents avec une violence inouïe pensant que le renfort allait venir ; le chef de poste tombe sous les balles pendant que le commandement est déstabilisé, et le renfort ne venait pas. Les soldats ont décidé d'abandonner le camp pour essayer de se réfugier en ville face à la puissance de feu des terroristes.

C'est en se repliant que certains soldats ont été capturés.

Bilan toujours provisoire: 25 soldats tués, 05 blessés et 07 autres portés disparus.

Après avoir emporté tous les matériels du camp, incendié ceux qui ne sont pas transportables, ils ont complètement détruit le camp. Au moins, 17 terroristes ont également été abattus.

À noter que Sokolo est un verrou stratégique entre la frontière mauritanienne et on peut passer la frontière sans rencontrer aucun village



où se réfugier, dans la forêt du Wagadou (dans lequel se trouve leur base) qui se trouve également dans le secteur.

Les FAMA se sont battues vaillamment et les hommes sont morts armes à la main. Nous présentons nos condoléances les plus attristées à leurs familles ainsi qu'à leurs proches. Que leurs âmes reposent en paix !

■ **Moussa Nimaga et Bakary Daouda KONE**

## Prochaines législatives en commune IV du district de Bamako : Le RPM complète contre son député Moussa Diarra

Que reproche-t-on au jeune député RPM Moussa Diarra de la commune IV ? Les responsables de la section viennent de le mettre à la touche pour lui préférer un autre cadre, Boubacar Magassouba sur une liste ADEMA avec la fille de Dioncounda Traoré, Aissatou Traoré dite Pitchou.

Les textes du RPM exigent qu'après que les législatives de décembre 2018 eurent été avortées, il fallait renouer avec les primaires en conférence de section pour investir les candidats aux législatives du 29 mars 2020. Mais, les responsables de la section IV du RPM, le Secrétaire général Bakary Issa Kéita et son adjoint, l'ancien maire Issa Guindo viennent de tout mettre en œuvre pour écarter le député Moussa Diarra. Ils ont manigancé les choses pour parachuter sans passer par les comités, les sous-sections et la section pour parachuter Boubacar Magassouba sur la liste RPM-ADEMA en tandem avec la fille de l'ex-président Dioncounda Traoré, Aissatou Traoré dite Pitchou.

Pourtant, les militants et les électeurs expriment leur attachement à l'égard du jeune député Moussa Diarra, qui jouit de 20 ans de militantisme au sein du parti du tisserand, depuis sa création.

Selon certaines sources, Moussa Diarra sera candidat aux prochaines législatives avec ou sans le RPM. Faut-il rappeler que le député sortant, élu en 2013, a brillé à l'Hémicycle où il a été président de la Commission Emploi, jeunesse, sports et promotion de la femme. Principal cerveau du groupe parlementaire RPM, il a été l'orateur principal pour l'adoption de la loi 052 relative à la promotion du genre. Avant son mandat de député, il était élu municipal, maire signataire à Sébénikoro où il rendu d'énormes services aux populations.

A suivre.

■ **Kassoum TOGO**



## MAECI : M. Jean- Pierre LACROIX, Secrétaire Général Adjoint des Nations Unies, Chargé des Opérations de Maintien de Paix reçu en Audience



Le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, S.E.M. Tiébilé DRAMÉ, en compagnie de son collègue de la Défense et des Anciens Combattants le Général de Division, Ibrahim Dahirou DEMBELE a reçu en audience, ce lundi 27 janvier, M. Jean- Pierre LACROIX, Secrétaire Général Adjoint des Nations Unies, Chargé des Opérations de Maintien de Paix. Les entretiens ont porté sur la présentation du Rapport du Secrétaire Général des Nations Unies sur la situation au Mali, le 15 janvier à New- York, la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation et le plan d'ajustement de la force onusienne au Mali. Lors de ces échanges, M. LACROIX a particulièrement salué la réussite du Dialogue National Inclusif de même que les conclusions du Sommet de Pau. Actualité oblige, le Diplomate onusien a saisi cette occasion pour présenter ses condoléances et la solidarité des Nations Unies pour les victimes de la dernière attaque terroriste survenue ce 26 janvier à Sokolo avant de réaffirmer la détermination de son organisation et de l'ensemble des partenaires à accompagner le Mali.

■ Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI

## L'hommage du doyen Sambi A. Touré à un Soldat : A toi Oumarou

Ce vendredi, un Salam Jumah Mubarak ne tombera pas dans ma messagerie. Ce vendredi, je n'aurai pas la fierté et l'extase d'être cet oncle pour lequel tu as eu affection et déférence. Déployé depuis ton engagement au Nord (Bans), tu as servi ton pays d'AguelHock à Almoustrat, de Ménaka à Léré, de Niafunké à Gao... Sokolo. Jamais à Bamako, où quelque autre part où le danger était absent. Ce vendredi, je ferai le point de ton absence ; je ferai le parcours qui a été le tien du Nord au Centre et je te rendrai hommage. Je te rendrai hommage, non parce que tu as été mon neveu. Je te rendrai hommage pour ton engagement, pour avoir servi ton pays avec courage et abnégation, sans jamais chercher à être pistonné. Ce vendredi, je te rendrai hommage, avec tes compagnes d'armes et d'éternité, pour avoir combattu et être tombé les armes à la main. Je te rendrai homme, je vous rendrai hommage Pour avoir été des nôtres, des hommes Pour avoir choisi la mort plutôt que la fuite

## Mali : Après l'attaque de Sokolo, réunion d'un conseil de défense

Arrivés à moto, de présumés djihadistes ont attaqué hier, dimanche 26 janvier 2020, le camp militaire de la localité de Sokolo, à environ 400 km au nord de Bamako. Au moins 20 gendarmes ont été tués. Le camp de Sokolo est à nouveau sous le contrôle des Forces armées maliennes. L'armée malienne a organisé l'inhumation des corps des gendarmes tués sur les lieux même de l'attaque. Les blessés eux ont été évacués vers des centres de santé appropriés, parfois avec l'aide des populations civiles. Des corps, probablement d'assaillants ou de suspects, ont été découverts. Des enquêtes sont en cours pour leur identification. Après le deuil vient le temps des questions. Comment des hommes armés circulant à moto ont-ils surpris les forces de sécurité et de défense ? Le dispositif de sécurité a-t-il été vraiment respecté dans le camp ? Le renfort militaire est-il arrivé à temps ? On sait que l'attaque a duré près de deux heures et que les assaillants sont repartis avec du matériel militaire.

### Conseil de défense à Bamako

Ce dimanche, un conseil de défense présidé par le chef de l'Etat Ibrahim Boubacar Keïta s'est réuni à Bamako et ces questions ont été probablement à l'ordre du jour. Le lieu de l'attaque est important. La localité de Sokolo est le dernier verrou avant la frontière mauritanienne à quelque 80 kilomètres. Entre ce pays et le Mali, la forêt du Wagadou est un autre refuge des groupes djihadistes. Et au moment où la France et les pays membres du G5 Sahel renforcent la lutte contre le terrorisme dans la zone dite des trois frontières Mali, Burkina Faso, Niger, les assaillants, en menant cette attaque loin de cette zone, ont-ils voulu dire : nous pouvons attaquer ailleurs ?



Pour avoir été des soldats maliennes  
Ce vendredi, je dirai  
A Toi mon cher neveu, et à tes compagnons  
Mon respect et ma fierté  
Nawari, Nimaga Karé !

■ Sambi Assa Touré

## CNTS : La colère du directeur contre la vente du sang

Le sang n'est pas vendu et ne peut être vendu au Mali. Nous demandons à la population de dénoncer tous ceux qui vendront du sang sur l'ensemble du territoire national ». Telle est la réaction du directeur général du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), Dr Amadou B. Diarra, lors d'un entretien qu'il nous a accordé. En effet, M. Diarra a décidé de mener une guerre sans merci contre ces criminels qui se livrent à la vente du sang dans les structures sanitaires dans notre pays. »

Pour ce faire, le patron du CNTS sollicite la collaboration de l'ensemble des populations pour mettre fin à cette pratique qui n'honore pas le Mali. Car, le sang est donné par les donateurs bénévoles dans le but d'assister les malades qui en ont besoin. A ce titre, comment comprendre que le sang puisse faire l'objet d'un commerce au Mali ? C'est bien la raison de la colère du directeur général du CNTS. Dans tous les cas, Dr Diarra est formel : « Le sang n'est pas vendu au CNTS. Tout ce que nous faisons, c'est la collecte du sang et sa conservation dans les chambres froides à notre niveau. Nous fournissons du sang aux structures sanitaires publiques sur l'ensemble du territoire conformément aux besoins qu'ils expriment. Si le sang est vendu, c'est probablement dans les hôpitaux ou d'autres structures sanitaires auxquels nous donnons du sang gratuitement. Et nous ne pouvons pas contrôler à ce niveau.



Une fois que le sang quitte le CNTS, nous n'avons plus son contrôle. Si j'entends que le sang est vendu, je suis abattu et en colère contre cela». A l'appui de sa guerre contre les vendeurs de sang, le directeur du CNTS cite la Politique nationale de transfusion sanguine, adoptée par le Gouvernement en juin 2009. Laquelle interdit l'achat et la vente du sang en République du Mali. Mieux, il rappelle aussi l'arrêté N°92-0779 du ministère de la Santé publique, des Affaires sociales et de la promotion féminine du 26 février 1992, en son article 10 lequel stipule que « la vente du sang est par conséquent prohibée » au Mali. Donc, populations du Mali, aidez le directeur du CNTS à réussir cette guerre en dénonçant ces criminels d'une autre époque.

Pour réussir sa mission, le directeur général du CNTS a décidé d'associer la police à cette guerre. Cela, dans l'optique de traquer ces délinquants.

■ Youssouf Bamey

**SAMA**  
transfert d'argent

# Transfert d'argent

**ECONOMISEZ JUSQU'À**  
**40%**  
**SUR VOS FRAIS DE**  
**TRANSFERT D'ARGENT**

[www.sama.money](http://www.sama.money)

**An Bé Gnogon Bolo**  
On est ensemble

**Malitel**  
Proche de vous



**REJOIGNEZ LE 1<sup>ER</sup> OPÉRATEUR GLOBAL  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU MALI.**

Malitel votre réseau favori

service client : 6700   
www.malitel.ml   
www.facebook.com/malitel.official 

## Le seuil de Djenné : Les travaux avancent normalement



**Les travaux du seuil de Djenné ont repris après l'attaque ignoble des bandits. Grâce à une synergie d'action, une entreprise coréenne et les ingénieurs maliens sont sur le terrain pour poursuivre cet ambitieux projet que le Mali attend impatiemment. Ce projet d'une valeur de plus de 120 milliards pourrait favoriser le développement du cercle de Djenné en particulier et de toute la région de Mopti en général.**

**L**a reprise des travaux est saluée par les populations de la localité qui sont pressées que le seuil soit réceptionné.

Le seuil permettra de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Il permettra d'irriguer 60 000ha dans la zone de « pondori », de pratiquer la riziculture, la pisciculture et développer les bourgoutières. Le seuil va permettre aux populations de d'exercer des activités génératrices de revenus et de changer leurs niveaux de vie.

Il est important de signaler que depuis mars dernier, suite à une attaque des bandits armés ayant conduit à la résiliation du contrat de l'entreprise chinoise en charge de la pose du pont, les travaux étaient arrêtés. A la date d'aujourd'hui les travaux ont repris avec les Coréens. Le gouvernement a pris des mesures de sécurité drastiques pour sécuriser les travaux avec le déploiement d'une unité des forces de

sécurité et de défense.

Le seuil de Djenné est érigé sur le Bani, affluent du fleuve Niger, en amont immédiat de la ville de Djenné. A l'achèvement des travaux, il permettra de rehausser le plan d'eau dans le fleuve et de dériver une partie des crues sur les vastes plaines inondables.

Une visite guidée a permis aux hommes de médias d'avoir une idée sur l'ouvrage en construction. Le seuil est relié à des routes bitumées en rive droite et rive gauche totalisant 26 km de routes, les digues de protection d'une longueur de 54 km et des canaux d'irrigation. Ces canaux permettront d'irriguer 14 000 ha dont 984 en maîtrise totale. Il est aussi prévu la culture du bourgou pour permettre le développement de l'élevage.

Les travaux concernant les voies d'accès, les canaux d'irrigation sont terminés. En ce qui concerne le seuil, il reste la poursuite de la pose des vannes, qui est arrêtée à cause de la crue, l'installation des équipements hydromécanique. Les techniciens assurent que ces travaux s'achèveront très bientôt. Quant aux aménagements, ils sont achevés et attendent d'être distribués. Les travaux du seuil de Djenné et les ouvrages connexes sont financés par un groupement de Banque composé du FAD, FKDEA, BADEA, BIDC, Exim Bank de Corée du Sud et le fonds Saoudien.

Le Seuil de Djenné, faut-il le rappeler, est un vieux projet dont la réalisation a rencontré une

farouche réticence des populations locales, qui craignaient un tarissement du fleuve.

La pose de la première pierre est intervenue en 2011 par le président Amadou Toumani Touré en présence de plusieurs personnages de la localité qui ont tenu à être des témoins oculaires. De nos jours, les populations attendent impatiemment la fin des travaux. En tout cas, les techniciens assurent que les travaux seront achevés dans un bref délai.

Lors des différentes rencontres, l'importance du projet du Seuil pour le Mali a été rappelée, les enjeux et les attentes sociaux économiques pour sa mise en service dans les meilleurs délais. La mission a rendu une visite de courtoisie, d'échanges et de travail à Exim Bank de Corée, Partenaire Technique et Financier pour la fabrication de matériel hydromécanique du Seuil de Djenné.

Pour mémoire, le barrage de Djenné est équipé de 196 vannes (hausses) de type Aubert dont 28 par travées. La longueur totale de la partie vannée du barrage est de 346,95m. Les hausses Aubert sont des panneaux métalliques articulés sur le radier du barrage et maintenus en position de travail par des béquilles bloquées sur des crémaillères toujours sur le radier. Ce dispositif maintient à la demande, les vannes à des inclinaisons variables de 75° ; 60° ; 45° et à la position effacée.

■ **Ibrahim Sanogo**

## Cérémonie de soutien à l'armée malienne : La Population du Mandé auprès des FAMA!

**Dans le cadre des festivités du 20 janvier pour la Journée de soutien des FAMA, la population du Mandé, à travers le Gouverneur de la région de Koulikoro, a remis cinq tonnes de céréales à l'Armée malienne afin de lui prouver que le peuple du Mandé est auprès de nos forces de défense et de sécurité. Ce geste hautement symbolique est le signe que les populations sont conscientes des dangers auxquels les militaires sont confrontés.**

**I**ls bravent toutes les circonstances pour sauver la vie de leurs concitoyens. « Nous avons célébré la fête de l'armée malienne à Kangaba à plusieurs raisons. C'est le Kourouanfouga, c'est le Kababon. Ça été le lieu de rassemblement et de confort également aux forces de sécurité », a souligné le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation.

Loin de centre urbain et de garnisons, selon le ministre Boubacar Alpha Ba, il était important que l'armée malienne se déplace à Kangaba pour être fêté par les citoyens en mémoire de l'ensemble coutumes qui gèrent le Mandé qui est l'attente pour souder les uns et les autres. Pour sa part, le ministre de la Communication, des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement a salué l'initiative de la population de Mandé pour montrer le soutien à notre armée. A ses dires, celle-ci est non seulement une armée républicaine mais armée du peuple qui aujourd'hui a voulu décentraliser les festivités du 20 janvier. « Ce geste montre que l'armée malienne est auprès de son peuple. Nous avons saisi ici toute la compréhension et tout le message de soutien de la population du Mandé », a indiqué le ministre Sangaré.

Cependant, il a rappelé que la communauté mandingue possède des valeurs sociétales sur lesquelles la nation malienne doit se fonder

pour pouvoir galvaniser et avoir des ressorts nécessaires afin de se battre non seulement pour l'intégrité de notre territoire mais pour la dignité du peuple malien.

Toutefois, le représentant du ministre de la Défense et des Anciens combattants a adressé ses remerciements à l'endroit du Gouvernement en général et les ministres, en particulier, qui ont fait le déplacement pour participer à cette cérémonie afin de soutenir les Forces Armées Maliennes. Au regard de cette festivité, selon Faguimba Kansaye, les FAMA sont très comblées de recevoir ce don symbolique. « Nous avons vu la population du Mandé très mobilisée autour des forces de défense et sécurité du Mali avec un message de soutien, de bénédiction et des dons en appui qui nous vont droit au cœur », a-t-il conclu.

Pour terminer, la cérémonie a enregistré les prestations artistiques, suivies des défilés militaires en présence des ministres de la Communication, des Relations avec des Institutions, Porte-parole du gouvernement, de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, du Gouverneur de la région de Koulikoro, les préfets et des chefs de village et des Donso.

■ Ibrahim Sanogo





Le représentant des FAMA recevant symboliquement les vivres

## Kangaba : Les «forces vives» offrent 5 tonnes de riz aux FAMA

**A** l'occasion de la célébration du 59<sup>e</sup> anniversaire de l'Armée malienne, les Forces vives du Mandé ont offert cinq tonnes de riz aux Forces de défense et de sécurité, samedi dernier à Kangaba.

La cérémonie de remise du don était présidée par le ministre de la Communication, chargé des Relations avec les institutions, Porte-parole du gouvernement, Yaya Sangaré, en présence du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Boubacar Alpha Bah, et du chef de cabinet du ministère de la Défense et des Anciens combattants, le colonel-major, Faguimba Ibrahima Kansaye. Pour le colonel-major, Faguimba Ibrahima Kansaye, l'Armée dans toute sa composante doit être soutenue par tous les fils du pays et l'officier supérieur s'est réjoui du geste des Forces vives du Mandé à l'endroit des FAMA et a remercié toute la population du Mandé pour son engagement aux côtés des Forces de défense et de sécurité. L'officier supérieur ajoutera qu'il est fier et comblé de voir une population du Mandé très mobilisée autour des

Forces de sécurité et de défense à travers notamment des messages de soutien et des bénédictions. Le chef de cabinet du ministère de la Défense et des Anciens combattants conclura, en invitant tout le monde à s'inspirer de l'exemple des Forces vives du Mandé.

À l'instar de l'officier supérieur, le ministre de la Communication a également salué l'initiative de la population de Kangaba à l'endroit de l'Armée malienne, engagée dans une guerre asymétrique. Selon lui, fêter le 20 janvier loin des garnisons montre à suffisance que notre Armée est républicaine mais issue également du peuple. Yaya Sangaré a exprimé sa joie et sa satisfaction de savoir que l'armée, malgré toutes les difficultés qu'elle traverse, peut compter sur le soutien indéfectible de tous les fils du pays, notamment le peuple du Mandé. «Nous sommes reconnaissants de tous les messages d'accompagnement et du soutien des populations du Mandé», dira le ministre Sangaré. Il ajoutera que les Maliens ne doivent pas oublier que notre pays a des valeurs sociétales sur lesquelles nous devons nous fon-

der pour pouvoir galvaniser et avoir des ressorts nécessaires, afin de nous battre pour l'intégrité de notre territoire et nous battre pour la dignité du peuple malien.

À cet effet, il a fait un bref rappel des structures qui étaient organisées dans le temps dans notre pays, tel que l'Empire du Mandé. Les gens se sont battus dans cet empire pour exister au-delà des difficultés, des intempéries et des contingences, a fait remarquer le ministre de la Communication. Les hommes de valeur que composent nos FAMA doivent prendre référence sur ces sociétés qui ont existé dans le temps pour dire «que c'est leur tour et dire que le Mali peut tanguer mais ne doit jamais chavirer».

Pour le ministre de la Communication, chargé des Relations avec les institutions, Porte-parole du gouvernement, il était important de faire ce rappel à notre vaillante armée que le Mali vient de loin et que nous fûmes quand d'autres n'existaient pas.

La cérémonie a été marquée par un défilé militaire, des récits historiques sur le Mandé, le fonctionnement de ses forces armées d'antan.

■ **Abdou Karim COULIBALY**

## Journée Internationale de la Douane : Le Ministre Délégué Chargé du Budget a présidé la cérémonie d'ouverture

**L**e ministre délégué chargé du budget Mme BARRY Aoua Sylla a présidé la cérémonie d'ouverture de la 12e édition de la Journée Internationale de la Douane, placée sous le thème : "la contribution de la douane à un avenir durable" avec pour slogan "la durabilité au cœur de l'action douanière pour les personnes, la prospérité et la planète", dimanche matin, à la Direction Générale de la Douane.

La cérémonie a débuté par un dépôt de gerbes de fleurs au « monument des morts » par le Ministre délégué, avec à ses côtés le Directeur général de la Douane l'inspecteur Général Mahamet Doucara, en hommage aux douaniers ayant perdu leur vie dans l'exercice de leurs fonctions.

" Le thème de la présente édition de la Journée Internationale de la Douane s'inscrit en droite ligne du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD), document de référence en matière de planification stratégique de nos po-

litiques publiques pour la période 2019-2023. Le second axe de ce document concerne la paix, la sécurité et le renforcement du vivre ensemble. À ce niveau, l'Administration des Douanes intervient efficacement dans la lutte contre le trafic d'armes, le blanchiment des capitaux tendant à financer le terrorisme et les autres formes de criminalité transnationale. De même, le quatrième axe de ce document est dédié à la protection de l'environnement et au renforcement de la résilience au changement climatique. Il y a lieu de faire remarquer à ce niveau que nul n'est besoin de connaître les efforts déployés par l'Administration des Douanes en matière de protection de l'environnement à travers sa mission de contrôle du commerce international des espèces sauvages, de la faune et de la flore menacées d'extinction", a déclaré Mme Barry Aoua Sylla lors de la cérémonie.

Après avoir salué et remercié l'administration douanière pour tous les efforts consentis dans le cadre ses missions en matière fiscale, éco-

nomique et particulière (protection de la santé publique, du consommateur, de l'environnement, de la sécurité intérieure et du patrimoine culture), le Ministre Délégué Chargé du Budget dira : "il est essentiel que les administrations douanières se penchent sur les défis environnementaux, économiques, sanitaires et sociaux à relever".

La célébration de la journée mondiale des douanes a été marquée également par des conférences-débats, un match de football entre l'AS-Douanes et l'AS Police ainsi que la remise de certificats du mérite 2020 aux agents qui se sont les plus distingués par la qualité de leur travail durant l'année 2019.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre des Mines et du Pétrole Mme Lélena Hawa Baba Ba, du Directeur Général des Douanes l'inspecteur général Mahamet Doucara, plusieurs anciens directeurs des douanes ainsi que les agents et l'ensemble des partenaires de l'administration douanière.

Chaque année, la Journée internationale de la douane est célébrée le 26 janvier, sous l'égide de l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Cette journée souligne l'action des hommes et des femmes qui, au sein ou en relation avec des administrations douanières, apportent leur contribution à la facilitation et à la sécurisation des échanges internationaux.



## Malick Coulibaly sur le report du procès A.H.S : “Périr ses principes plutôt que périr l’État”



Invité sur le plateau de l'ORTM le vendredi dernier, le ministre de la Justice, Malick Coulibaly, a fait le tour de l'actualité judiciaire. Du procès d'Amadou Haya Sanogo à l'affaire des avions cloués au sol. L'intervention du Garde des Sceaux, Malick Coulibaly, a largement porté sur le procès du chef de la junte de 2012, Amadou Haya Sanogo et coaccusés. "Après la levée d'une contrainte judiciaire, nous nous sommes malheureusement retrouvés dans une contrainte politique. C'est que l'un des membres du gouvernement se retrouve être accusé. Mais soldat valeureux, républicain dès qu'il a reçu la citation à comparaître, le ministre Ibrahima Dahirou Dembélé avait présenté sa démission... Nous-mêmes avons sollicité et obtenu du Premier ministre non moins ministre des finances, Dr Boubou

Cissé, pour la mise à disposition des fonds à l'effet de supporter le procès. Mais à l'approche dudit procès et à la suite d'une analyse profonde, nous-nous sommes rendu compte que nous courons un gros risque en allant à ce procès-là. Parce que nul ne peut contester aujourd'hui le rôle prééminent que le ministre Dembélé a joué dans la mise sur pied de notre armée. Donc vouloir aujourd'hui coûte que coûte aller au procès, c'est d'abord démettre le gouvernement. Mais comme on dit en droit (périr ses principes plutôt que périr l'État), donc il faut se dire une chose, il n'y a pas la justice d'un côté et le Mali de l'autre. La justice du Mali joue au Mali, elle n'est pas désincarnée. C'est pourquoi en toute responsabilité, nous avons sollicité le parquet général pour que le procès puisse être reporté... Ce n'est

pas au Garde des Sceaux de dire que le Gal Amadou Haya Sanogo et ses coaccusés seront libérés, cette décision appartient en toute souveraineté à la Chambre d'accusation qui a mis l'affaire en délibéré de le rendre", dicit le ministre de la Justice, Malick Coulibaly. Il faut noter que le délibéré sur la mise en liberté de Sanogo et compagnies dans l'affaire de la disparition des 21 bérets rouges est attendu le mardi 28 janvier 2020, à la Cour d'Appel de Bamako, où aucune opposition n'a été enregistrée le mardi dernier à cette demande de liberté provisoire. " Lui et ses compagnons sont dans leurs droits d'en demander après 7 ans de détention préventive. Mais, c'est au parquet général de décider de la suite à donner en toute souveraineté, pas au Garde des Sceaux", a déclaré Malick Coulibaly.

### Dossiers des avions cloués:

S'agissant de l'affaire des avions cloués au sol, défectueux, achetés au compte de l'armée, le ministre a informé du déclassement du dossier par le parquet. "Nous avons rouvert les dossiers de l'avion présidentiel et des équipements de l'armée qui avaient été classés sans suite. Nous allons bientôt informer l'opinion publique sur le dossier des avions cloués car le dossier évolue".

■ Des Propos Rassemblés par O.D.



## Vœux de l'honorable soumaïla CISSE, Président de l'URD, Chef de file de l'opposition du Mali, à la presse nationale et internationale le lundi 27 janvier 2020 à 10h à la maison de la presse



**Monsieur le Président de la Maison de la Presse,  
Mesdames, Messieurs de la presse et des médias,  
Chers invités,  
Mesdames, Messieurs**

C'est avec plaisir et fierté que je suis avec vous ce matin pour sacrifier à une tradition, celle de vous présenter mes vœux à l'occasion du Nouvel An 2020.

Permettez-moi également de remercier les chefs de partis et toutes les autres éminentes personnalités qui ont bien voulu répondre à notre invitation.

Je vous présente au nom de l'URD et en mon nom propre mes vœux de Santé, de Bonheur, de Prospérité et de plein succès professionnels à vous, à vos familles, à vos partenaires ainsi qu'à vos auditeurs, téléspectateurs et lecteurs.

J'associe à ces vœux l'ensemble du Peuple Malien.

Que cette nouvelle année soit pour notre pays une année de paix, de réconciliation, d'unité et de prospérité.

**Mesdames, messieurs**

L'année 2019 a été éprouvante pour vous les journalistes. Quarante-neuf journalistes ont été tués dans le monde en 2019 : 46 hommes et 3 femmes, selon Reporters sans frontières, contre quatre-vingts journalistes tués pour avoir exercé leur mission d'information en 2018. Même si une baisse considérable de ce type de criminalité est à constater, l'assassinat des journalistes demeure un phénomène inquiétant. « Reporters sans frontières » a recensé un total de 389 journalistes emprisonnés contre 348 en 2018.

Ce chiffre en hausse est « d'autant plus préoccupant qu'il ne comprend pas les journalistes interpellés arbitrairement pendant quelques heures, quelques jours, voire plusieurs semaines » selon RSF.

Or, l'ONG a enregistré une multiplication de ce type d'interpellation au cours de l'année écoulée, en raison des manifestations et des mouvements de contestation qui éclatent un peu partout dans le monde.

Je ne cesserai jamais de rappeler que l'URD est

disposée à approfondir et à faire appliquer toutes les initiatives visant à protéger les journalistes contre ces exactions.

**Mesdames, Messieurs,**

De la 115ème place en 2018, selon le classement de la liberté de la presse publié en 2019, le Mali est passé à la 112ème place et reste toujours malheureusement encore dans la zone rouge. C'est tout simplement inadmissible ! Les difficultés qui caractérisent l'exercice de votre profession sont donc réelles et les obstacles nombreux. Or pour redresser notre pays, retrouver l'unité nationale et restaurer l'autorité de l'Etat, il nous faut nécessairement renouer avec la liberté et la justice. Cela passe nécessairement par une presse de qualité, indépendante et plurielle, disposant de moyens adéquats et de personnels bien formés.

Au Mali, nous sommes loin de cet objectif. Le constat est triste et alarmant !

Il y a 4 ans, le journaliste Birama Touré a mystérieusement disparu.

Les enquêtes ouvertes n'ont toujours rien révélé

et la justice est restée au point mort. Cette disparition continue de nous préoccuper.

Le journaliste Adama Dramé a été contraint à l'exil pour avoir insisté sur l'obligation qui pèse sur le régime en place de faire toute la lumière sur cette disparition mystérieuse de son collaborateur.

C'est pourquoi nous interpellons encore une fois de plus les autorités compétentes pour que justice soit faite.

Certains d'entre vous ont passé toute l'année 2019 dans l'inquiétude des menaces qui planent sur eux.

Autant nous prôtons le respect par les journalistes des règles déontologiques de leur profession, autant nous condamnons fermement les actes d'intimidations et les menaces à l'encontre des journalistes.

Une presse libre est la condition d'une démocratie vivante et respectueuse de ses citoyens, ne l'oublions jamais !

## **Mesdames et Messieurs les professionnels des médias ;**

Malgré la faiblesse de vos moyens et l'insécurité qui perdure, et qui s'aggrave dans certaines parties du pays, vous continuez à donner le meilleur de vous-même pour lutter contre les maux qui minent notre société.

L'affairisme et la corruption, la prévarication et les scandales financiers qui jalonnent la chronique ordinaire du pouvoir en place doivent être dénoncés avec force.

Votre travail est donc précieux et primordial pour exiger la bonne gouvernance au plus haut sommet de l'Etat et réclamer une gestion saine des deniers publics. Autant de conditions indispensables, si nous voulons collectivement sortir le pays de la crise dans laquelle il s'enfonce et sauver le Mali.

De mémoire d'homme, on n'a jamais vu un pays se redresser économiquement, améliorer le sort des populations et rétablir la sécurité dans la mauvaise gouvernance et la corruption !

Le Mali a donc besoin de vous !

Continuez à dénoncer les dérives insupportables d'un régime réduit à l'inertie ! Continuez à interpellier l'opinion publique malienne et internationale ! En un mot, continuez à jouer pleinement votre rôle de 4ème pouvoir ! Votre rôle de sentinelle de la démocratie !

Chers journalistes, écrivez, analysez, soyez-vous

mêmes, vos lignes éditoriales vous appartiennent, la démocratie est votre sacerdoce.

Soyez des francs-tireurs contre l'inaction, contre le non-respect de la parole proférée.

Oui, tirez sur nous, opposition, majorité, société civile car vous êtes les garde-fous contre la dérive, la déchéance et la corruption.

Pour l'honneur de votre profession, pour notre démocratie, pour la dignité des Maliennes et des Maliens, soyez des résistants !

Oui, des résistants.

## **Mesdames, Messieurs,**

Face aux graves défaillances du pouvoir et à son incapacité à rétablir la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire, 2019 n'a apporté aucune amélioration. Au contraire, faute d'un leadership incontesté et incontestable au plus haut sommet de l'Etat, la situation ne fait qu'empirer aux dépens d'une population meurtrie et désespérée.

Le pays est au bord du gouffre.

L'année 2019 a été la plus meurtrière, au moins 1 868 personnes ont été tuées dont 888 civils contre 1739 morts en 2018 dont 871 civils.

Depuis 2012, ce sont au moins 7 104 personnes dont au moins 2 514 civils qui ont trouvé la mort dans des attaques ou des attentats.

Les massacres de Koulogon, de Sobanda, d'Ogossagou, de Dioura, de Mondoro, de Boulkessi, de Ménaka, et bien d'autres, sont parmi les tristes souvenirs de l'année 2019.

Force est de constater que le pouvoir ne parvient pas à assurer la sécurité alors que la violence continue d'être le quotidien des populations du centre du pays.

Je m'incline devant la mémoire des nombreuses victimes civiles et militaires, maliennes, africaines et étrangères qui ont perdu la vie en défendant notre souveraineté et l'intégrité de notre territoire.

Je réitère mes condoléances les plus attristées à toutes les familles endeuillées et mes souhaits de prompt rétablissement aux nombreux blessés.

J'ai également une pensée compatissante à l'endroit de nos réfugiés, des déplacés et de nos compatriotes, civils et militaires, pris en otage. A eux tous, j'exprime mon soutien, ma solidarité et surtout mon souhait le plus ardent de les voir revenir au plus vite au sein de leur famille.

Les FAMA ont encore une fois toutes nos félici-

tations et nos encouragements pour leur engagement continu pour la défense de la patrie.

L'URD, comme d'habitude, suit également avec beaucoup d'attention la situation de nos compatriotes de l'extérieur qui se battent au quotidien pour assurer une vie meilleure à leurs communautés.

Nous les encourageons à poursuivre leurs actions en faveur de nos compatriotes, surtout en zone rurale.

Mais comment passer sous silence les dramatiques événements de ces derniers jours qui ont causé la mort tragique de dizaines de nos soldats.

Au capitaine Harouna Sangaré de Sokolo Chouala, au lieutenant Adama Dicko de Dioungani et à leurs compagnons, rendons leur un dernier hommage mérité pour leur bravoure et leur courage.

Leur sacrifice ne sera pas vain car la nation malienne saura être solidaire, généreuse et reconnaissante envers son armée, envers ses fils et leur famille eux qui ont donné de leur sang pour que le Mali reste debout.

Aussi je vous demande d'observer une minute de recueillement et de prières en leur mémoire et en la mémoire de toutes les victimes de la guerre qui sévit au Mali.

....., Merci ...

## **Mesdames, Messieurs,**

Cette traditionnelle rencontre de communion nous offre l'occasion chaque année de faire un bref survol de la situation de notre pays.

Nous entamons cette nouvelle année dans un contexte marqué encore par les violences de masse qui s'installent hélas durablement sur la majeure partie du territoire national, entraînant la désolation, les déplacements de population, le dénuement et le désespoir pour des millions de nos compatriotes.

Eh oui, depuis 2013, nous peinons à retrouver la stabilité, la paix !

## **Mesdames, Messieurs,**

C'est parce que l'armée est victime comme les autres corps de la société de l'insouciance et de la gabegie du régime, que l'Assemblée nationale, saisie par mes soins, a déjà mis en place une commission d'enquête parlementaire sur les fameux avions cloués au sol.

La commission d'enquête n'a toujours pas déposé son rapport et j'ai bien peur que comme le rapport de la commission d'enquêtes sur les événements de mai 2014 à Kidal, nous attendions encore, et encore ce rapport.

Je tiens, en ces instants solennels, à féliciter et encourager nos forces armées et de sécurité qui, malgré la faiblesse chronique de leurs moyens, poursuivent avec détermination la lutte contre les forces du mal, avec l'aide inestimable et l'accompagnement continu de la communauté internationale, des amis et des partenaires du Mali.

Mesdames, Messieurs, souvenez-vous, qu'en 2015 l'installation des autorités intérimaires dans les régions du nord a été brandie comme étant la réponse à l'insécurité et la voie à la réconciliation ! Rien n'y fit !

En 2017, le projet de révision constitutionnelle a été présenté comme la panacée, la clé de la réconciliation nationale, de l'intégrité et de la souveraineté sur tout le territoire, ce projet a vécu !

L'organisation de la Conférence d'Entente nationale et la charte pour la réconciliation qui en est issue, ont été pompeusement présentées comme pouvant ramener la paix, hélas sans succès.

En 2018, la loi d'entente nationale a été considérée comme déclencheur de la paix et de la

réconciliation, peine perdue...

Aujourd'hui, le Dialogue national inclusif présenté aux Maliens comme ultime solution aux maux du pays a vécu sans qu'aucun problème du pays ne connaisse à présent un début de solution.

Au contraire, les tragédies continuent, les grèves se multiplient, l'éducation de nos enfants est plus que compromise par l'incapacité notoire du gouvernement à respecter ses propres engagements vis-à-vis des syndicats d'enseignants.

Les menaces ne sauraient être une réponse à des revendications syndicales légitimes !

L'insécurité et d'autres types de banditismes couvrent la quasi-totalité du pays, la ménagère n'a plus de panier tellement il est troué, les opérateurs économiques courent désespérément pour être payés, la dette intérieure enfle chaque jour un peu plus, les entreprises ferment boutique petit à petit, le tout sous le regard médusé d'un régime incompetent qui visiblement n'a aucune solution pour redresser le Mali.

Eh oui c'est dans ce contexte de désolation et de désespoir que le régime a cru bon convoquer le collège électoral à l'effet d'organiser les élections législatives en mars et avril 2020, sans au préalable régler les déficiences qui ont été à l'origine des prorogations du mandat des dépu-

tés.

Une telle attitude est susceptible d'entraîner une crise pré et postélectorale aux conséquences fâcheuses qui peuvent entacher le très fragile processus de sécurisation et de stabilisation de notre pays.

Nous avons avec nos amis du FSD donné l'alerte!

Nous tenons le Gouvernement pour responsable de tout ce qui arrivera !

### Mesdames, Messieurs de la presse et des médias,

Les nombreux défis auxquels le Mali est confronté sont pour vous l'occasion d'exprimer votre patriotisme et d'exercer avec passion votre métier.

Je suis certain que sous serez à la hauteur des enjeux et de ce rendez-vous historique.

Les maliens vous observent !

Les Maliens comptent sur vous.

Les maliens espèrent en vous !

Vous renouvelant tous mes vœux de bonne et heureuse année, je vous remercie de votre aimable attention.

### QUE DIEU BÉNISSE LE MALI !



## Lorsque les femmes participent au processus de paix : C'est toute la société qui en bénéficie



L'unité Genre, la section Médiation, la division des Affaires Civiles et celle des Affaires Politiques de la MINUSMA, en collaboration avec ONU Femmes, ont soutenu l'Atelier national de réflexion sur la participation des femmes dans la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali. C'était les 22 et 23 janvier derniers au Centre International de Conférence de Bamako. Ce dialogue entre les femmes du Mali et les parties signataires a été organisé par le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et le Ministère de la Cohésion sociale et de la Réconciliation nationale.

**P**our les 200 participant(e)s venus de dix régions du Mali et du district de Bamako, l'atelier a contribué à une meilleure compréhension de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation. Les représentants des parties signataires de l'Accord et les femmes des organisations de la société civile ont discuté des thèmes politiques et institutionnels de l'Accord, ainsi que de la défense et de la sécurité, du développement économique, social et culturel, de la réconciliation, de la justice et des questions humanitaires. Les participants ont défini les modalités de l'inclusion effective des femmes dans les mécanismes de mise en œuvre de l'Accord et de la création d'un observatoire des

femmes.

Les organisations internationales de médiation, les pays membres du Conseil de sécurité et les partenaires techniques et financiers ont participé aux cérémonies d'ouverture et de clôture. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali (RSSG) Mahamat Saleh Annadif, le ministre de la Promotion de la Femme, Diakité Aïssata Traoré et Lassine Bouaré, le ministre de la Cohésion sociale et de la Réconciliation nationale, ont tous salué les efforts des participants pour promouvoir une appropriation nationale de l'Accord de paix et sa mise en œuvre effective. Les femmes maliennes ont formulé leurs recommandations par le biais de groupes de travail thématiques. Ces recommandations ont porté sur la représenta-

tion substantielle des femmes dans les organes nationaux de décision et de gouvernance, la participation effective des femmes aux mécanismes de mise en œuvre de l'accord de paix et la représentation des femmes dans la décentralisation et le développement local.

« Lorsque les femmes participent au processus de paix, c'est toute la société qui en bénéficie, » a mentionné le ministre Bouaré. Le RSSG Annadif a rappelé le ferme engagement de la MINUSMA à poursuivre son soutien aux autorités maliennes dans la recherche des solutions pour la paix et la réconciliation au Mali et notamment la participation effective des femmes aux mécanismes de suivi et de mise en œuvre de l'Accord. « Malgré nos efforts, les femmes maliennes restent sous-représentées dans les mécanismes officiels de mise en œuvre de l'Accord de Paix. Il est donc nécessaire de débloquent les structures qui les empêchent de participer, » a-t-il déclaré.

Pendant la séance de clôture des travaux, présidée par Mbaranga Gasarabwe, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général de l'ONU au Mali, Fatima Maiga, l'une des femmes leaders a ajouté : « les femmes vivent les conséquences de la violence et de l'insécurité journalièrement, il est donc temps de les inclure véritablement dans le processus de paix ». La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies en charge du pilier politique de la MINUSMA, Joanne Adamson a remarqué que la tenue de cet atelier de haut niveau est une illustration de la volonté politique des autorités maliennes pour l'inclusion des femmes dans les mécanismes de suivi et de mise en œuvre de l'Accord.



# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous



## Habib Koité, artiste-musicien malien : “Je m’inquiète pour la préservation et la promotion de la musique du territoire”

**A**vec une quarantaine d’années d’une carrière musicale couronnée d’une dizaine d’albums dont le dernier intitulé “Kharifa”, sorti en décembre 2019, l’artiste musicien malien Habib Koité est aujourd’hui l’un des grands ambassadeurs de la musique malienne. Icône incontournable de la guitare, il a été lancé dans les années 90, notamment par le festival Voxpole. Le fondateur du groupe musical Bamada a bien voulu nous accorder une interview à cœur ouvert dans laquelle il revient sur sa carrière musicale, ses débuts, ses origines, ses projets, entre autres sujets.

**Aujourd’hui-Mali : Près de 40 ans de carrière, comment vous sentez-vous aujourd’hui ?**

**Habib Koité :** Je suis vraiment fier de ma carrière musicale que j’ai officiellement démarrée en 1982. La musique m’a ouvert beaucoup de portes et m’a appris plein de choses. Je remercie le Bon Dieu d’avoir dirigé mes pas dans ce métier où je suis arrivé par passion. Je le remercie pour sa grâce, de m’avoir donné cette occasion de pouvoir égayer les gens avec qui je partage mes émotions et ma voix depuis des années. Je remercie tous ceux qui ont cru en moi et

qui ont toujours l’oreille tendue à ma musique. Je remercie mes fans pour l’estime qu’ils ont toujours eue à mon égard et je suis très content et très honoré d’avoir cette estime qu’ils me portent depuis toujours.

**Comment Habib Koité est-il devenu musicien ?**

La musique, c’est une passion pour moi. Mais en plus, je suis né dans une famille de musiciens. Je suis issu de la caste des griots. Les Koité sont des griots depuis les temps de la société traditionnelle mandingue. Les Kouyaté ou Koité sont des griots du Mandé depuis sous le règne de Soundjata Kéita. Notre caste nous permet de prendre la parole et de chanter dans le public. Nous avons le rôle d’effectuer des démarches entre deux personnes ou deux groupes de personnes en vue de les réconcilier en temps de tensions sociales ou autres. Etant issu de cette famille, il m’est permis de faire de la musique connaissant l’histoire de celle-ci.

En plus de l’histoire de notre famille, mon arrière-grand-père, Moussa Koité, que je n’ai pas connu, était un musicien et mon grand-père, Aliou, que j’ai connu quand j’étais tout petit, l’était aussi. Ils ont tous joué le N’Goni. Mon

père, Fily, joue de la guitare. Il est cheminot, mais il joue la guitare par plaisir. Ma mère, Awa Bombot, est griotte. J’ai été très proche de ma mère car depuis tout petit je l’accompagnais lors de ses prestations musicales à l’occasion des mariages et autres. Je dirais même que c’est ma mère qui m’a le plus attiré dans la musique.

Toutefois, le chemin de devenir musicien a été long pour moi. Au début, les parents voulaient que je me concentre sur les études, mais je me cachais pour aller jouer de la musique à l’Ecole de Formation de Kayes. A l’époque, mes parents m’avaient confié à un oncle à Kayes pour mes études, avec comme consigne de ne pas laisser la musique influencer sur mes études. Connaissant ma passion pour la musique, ce dernier ne m’a jamais empêché de la faire. Il m’a au contraire aidé. Alors que je pensais que je me cachais pour aller jouer de la musique, il le savait, mais il ne disait rien et c’est lui qui m’a fait orienter à l’Institut national des arts (Ina) alors que j’avais opté pour l’Ecole nationale des ingénieurs (Eni).

**Votre dernier album sorti en 2019 s’intitule “Kharifa”. Pouvez-vous nous le présenter ?**

Oui, Kharifa est mon dernier album sur le marché et j'avoue que c'est un album qui est arrivé très difficilement parce que je commençais à être fatigué un peu, mais il faut reconnaître aussi que mes albums sont aussi assez espacés. Souvent je prends 5 ou 6 ans pour faire un album.

En plus, j'étais pas mal occupé ces dernières années par d'autres projets. Ce sont vraiment mes producteurs qui n'ont mis la pression pour ce nouvel album. C'est un album sur lequel j'ai invité beaucoup d'artistes, notamment des jeunes. La jeunesse, c'était pour mettre un peu plus de couleurs sur cet album. Le mot "Kharifa" signifie en langue khasonké ce que l'on vous confie. Je l'ai choisi comme titre pour deux raisons. D'abord, la situation que notre pays traverse. Le Mali est un bien commun à nous tous. Nos pères nous l'ont légué, ils nous l'ont confié et c'est à nous maintenant d'en prendre soin et d'en faire un pays prospère. Nous avons donc une obligation morale de le léguer à nos enfants en bon état. L'autre raison, c'est que Kharifa est l'une de nos valeurs traditionnelles depuis des lustres. C'est un mot qui dénote de la confiance et de la protection.

### **Peut-on connaître les distinctions que vous avez remportées au cours de votre carrière ?**

J'ai remporté quelques trophées, notamment le prix d'artiste émergent de l'année qui m'a été décerné aux Etats-Unis en 1998 par la radio La voix de l'Amérique. Le prix de Voxpole en 1990, entre autres. Je suis actuellement ambassadeur de plusieurs festivals au Mali. Je suis l'ambassadeur de la lutte contre la poliomyélite, ambassadeur national de l'Unicef pour les enfants. Eu égard à mes titres, le gouvernement malien m'a même offert un passeport diplomatique il y a quelques années. Un privilège pour lequel je lui suis reconnaissant.

### **Quels sont les événements qui vous ont le plus marqué dans votre carrière de musicien ?**

Il y en a beaucoup, mais un m'a le plus encore marqué. Un événement qui a beaucoup lancé ma carrière. Je suis allé à un festival en 1990 à Perpignan au sud de la France, par hasard. Le hasard, c'est que c'est un ami Français qui

travaillait à Bamako à l'époque, et qui une fois en France pour ses vacances, a lu une annonce dans un journal à bord d'un train. L'annonce disait "Inscrivez-vous au festival Voxpole en envoyant deux titres". Il m'a eu au téléphone pour me demander d'envoyer mes deux morceaux à la guitare, que j'ai enregistrés à l'aide d'un petit magnétophone. Nous étions cent vingt (120) à postuler mais nous n'étions finalement que douze (12) à être retenus pour le festival où j'étais le seul Africain. Aux termes du festival, je remporte le premier prix. C'était vraiment incroyable.

Les avantages de ce premier prix, c'est qu'on a mis à ma disposition un studio et un ingénieur de sons pour huit (8) jours. Pendant ce temps, j'ai pu enregistrer deux morceaux qui s'intitulaient Cigarette a Bana (Il n'y a plus de cigarette) et Ziraboulou (feuille de baobab). Ensuite, à mon retour à Bamako, j'ai réalisé les clips de ces deux sons et grâce à l'appui de l'Association Suisse pour le développement. Le coup de ces deux clips (mes premiers clips) s'élevait à deux millions de francs (2 000 000 FCFA). Les clips ont été réalisés par Mamadou Koly Keita de l'Ortm. Ce sont ces clips-là qui ont été choisis par l'ORTM pour faire le Sambè-Sambè du 1er janvier 1993. A l'époque, le Sambè-Sambè du 1er janvier passait sur toutes les chaînes de l'Union des radio-télévisions africaines (Urtna) et c'est à travers cette émission que mes clips ont fait le tour de la sous-région. Ce qui a boosté ma carrière sur le plan sous régional et international. C'est grâce à ces clips que j'ai obtenu en 1993 le Prix Découvertes RFI qui m'a donné l'opportunité d'être connu partout dans le monde. C'est pourquoi, je ne cesserai jamais de remercier mon ami Français, Maurice Cimalando, qui a été à la base de ma participation à ce festival à Perpignan.

### **Quel regard portez-vous aujourd'hui sur le monde musical malien ?**

Je m'inquiète pour la préservation et la promotion de la musique du terroir. Je crois que cette musique doit être revalorisée et elle doit accompagner toutes les générations. Je ne suis pas contre que les jeunes générations fassent du rap ou autre genre musical, mais ils doivent aussi penser à revenir un peu vers nos musiques du terroir qui font partie de notre culture. Pour cela, je crois qu'il doit y avoir des

structures étatiques comme le Ministère de la Culture, par exemple, qui encouragent et accompagnent les jeunes dans ce sens. Et les programmes de ces structures doivent être sur le long terme. En oubliant la musique du terroir, on oublie sa culture et son identité.

### **Avez-vous un message à l'endroit des jeunes artistes maliens ?**

Aux jeunes artistes, je leur demande de toujours garder le noyau de leur culture. En musique, les générations se succèdent et chaque génération traverse un moment de mode, de choses qui l'influencent. Mais je dis aux jeunes musiciens qu'on peut adapter ces influences qui nous viennent d'ailleurs à notre culture. Il faut qu'on garde le noyau. On peut l'entourer de tout ce qu'on veut, mais il ne faut jamais le briser. Si vous prenez des styles musicaux d'ailleurs, essayez de l'adapter à votre culture. Il faut qu'on retrouve votre identité dans votre musique.

### **Quels sont vos projets ?**

Je suis actuellement en phase de promotion de mon album et j'aurais besoin de soutien pour le faire. Il faut passer dans des radios et télévisions. Je dois aussi réaliser des clips, des sons, de ce nouvel album et les clips sont de plus en plus chers. Aussi, je suis sur un projet dénommé APJ "Artists for peace and justice", Artiste pour la paix et la justice en français, qui est initié par Jackson Brown, un Américain dont la musique a fait plein de succès par le passé. Nous sommes actuellement sur un album dans le cadre du projet. Il y a des artistes de divers pays tels que Haïti, Espagne, Mali, Etats-Unis. Le projet est basé en Haïti où j'ai déjà fait quelques tours pour des enregistrements. J'ai également fait quelques enregistrements ici à Bamako. Cet album sortira très bientôt et plusieurs tournées sont prévues un peu partout dans le monde.

Sur le plan personnel, j'ai également un projet de festival de musique au Mali. Un festival de musique moderne et de folklore. Une rencontre de générations dont vous vous aurez plus de détails à l'avenir.

■ Réalisée par Youssef KONE



## La CEDEAO prévient : Pas de 3eme mandat dans aucun pays de l'espace

**S**elon le président de la commission de la CEDEAO, Jean Claude Kassi, l'institution sous-régionale ne toléra plus aucun troisième mandat dans l'espace communautaire. Le président de la commission de la Cédéao a été clair le jeudi 23 janvier dernier, lors de son intervention à Abidjan. Le refus de l'alternance dans la sous-région Ouest-afri-

caine ne sera plus toléré.

«Un peuple ne peut se piller aux caprices d'une minorité d'hommes qui foulent aux pieds les bases de la démocratie. Et les regarder faire serait une complicité de notre part», a-t-il fait savoir. Par conséquent, dans le cas où un régime sera amené à refuser de quitter le pouvoir après deux mandats, la CEDEAO prendra

sa responsabilité. Ce message s'adresse aux présidents qui piétinent la constitution de leur pays respectif. Alpha Condé de la Guinée Conakry, Alassane Dramane Ouattara de la Côte d'Ivoire vont dès lors commencer à se faire des soucis. Quant à Faure Essozimna Gnassingbé du Togo, il échappe à cette mesure, puisque la constitution est déjà modifiée et le processus électoral pour les présidentielles déjà engagé.

■ DACK

## Mouvement d'humeur : La gendarmerie "assiège" la RTS

**L**e bras de fer entre syndicat des travailleurs de la RTS et direction générale de la boîte publique ne faiblit pas. L'organisation syndicale prévoyait un mouvement d'humeur ce matin, pour fustiger le traitement dont un des directeurs, Lucky Patrick Mendy, fait l'objet.

"Ce dernier, directeur de son rang, est sommé de déplacer son véhicule du parking, lieu habituel où il le garait. Les agents sont très remontés contre cette décision. Racine Talla actuellement en congé a laissé la Rts sens dessus-dessous. Un ancien directeur en service, en la personne de Lucky Patrick Mendy, vient de connaître l'humiliation de sa vie", dé-



plorent les syndicalistes.

Alors que du côté de la direction générale l'on parle de "sanction contre un agent qui ne travaille pas", les soutiens de Mendy avaient prévu de corser le combat ce lundi, mais c'était sans compter avec la détermination des forces de l'ordre.

"Elles ont assiégé la RTS. Pour contrecarrer le mouvement d'humeur qui secoue la RTS, la

Direction Générale n'a rien trouvé de mieux que de poursuivre l'intimidation. La gendarmerie a assiégé la RTS depuis tôt le matin. Filtrage à l'entrée, contrôle sévère chez les syndicalistes. Une situation inédite à la RTS qui risque de créer un soulèvement si les autorités de la RTS adoptent cette position radicale", alerte notre source.

## Défaite et élimination du Djoliba : Les démissions commencent

**Le DAC a perdu le match de la dernière chance le dimanche. Du coup, il est éliminé de la course à la phase finale de la coupe CAF 2020 de football. On dirait que ça n'est pas sans conséquence.**

Le Djoliba Athlétic Club de Bamako est une maison dépourvue de tout sentimentalisme. La norme y est sèchement : niitissé ibé bôye (si tu n'es pas capable, tu dégages). Après la défaite du dimanche (0 -1) face à Al Nassr de Benghazi, les Rouges se sont du coup fermés les portes de la qualification aux phases finales de la coupe CAF. Il leur reste certes un dernier match à jouer, les rencontres de la 6e journée, mais, les pensionnaires de Heremakono vont le jouer (ils sont obligés pour éviter une lourde sanction) pour des pâquerettes.

Cette défaite inattendue fut amère. Mais, on ne pouvait pas croire qu'elle allait induire certaines conséquences. Car, il faut le dire, les joueurs ont plus que mouillé le maillot. L'envie folle était là, la volonté de gagner aussi. Peut-être qu'ils en ont justement trop voulu. Ce qui fait que l'on pouvait s'attendre à ce que cela soit juste un mauvais moment à passer.

Du reste, l'entraîneur ivoirien du Djoliba, Kouadio GEORGES, n'avait-il pas déclaré, après le match aux confrères de Footmali : « Ça n'est pas la fin du monde » ? Pour lui, les joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes, mais c'est la jeunesse de son attaque qui fut la plaie. «

On va se remobiliser pour nous occuper de nos affaires locales », avait-il conclu.

Toutefois, les choses semblent avoir impacter autrement la direction du club. En effet, l'on apprend que le premier vice-président du directoire du Djoliba a démissionné. Maître Bas-salif SYLLA, c'est de lui qu'il s'agit, a justifié sa réaction et par l'insuffisance des résultats

et par des dissensions au sein de la direction du club. Il faut attendre peut être attendre les réactions des supporters rouges pour se faire une idée sur les conséquences de cette élimination.

D'ores et déjà, certains d'entre de ces supporters sont vent debout contre la démission du premier vice-président. Étant un ami du premier ministre Boubou CISSÉ, il pourrait se hériter d'un poste ministériel ?

■ Amadou TALL



## Panique à Liverpool : MANÉ indisponible pour 2-3 semaines



Touché aux ischio-jambiers jeudi dernier face à Wolverhampton (2-1), Sadio Mané sera éloigné des terrains pour une période allant de deux à trois semaines selon Le Quotidien et Mundo Deportivo. Le fer de lance sénégalais de Liverpool demeure ainsi très incertain pour le choc de la Ligue des Champions face à l'Atlético Madrid, le 18 février prochain.



## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Il y a des tensions dans votre service. Vos collègues tout sourire, ne s'entendent pas. Dans ce désordre, vous tentez tant bien que mal de faire votre place. Une réunion aujourd'hui pourrait vous valoriser ! Osez prendre la parole, brisez la timidité.

La vie professionnelle apporte un confort. Pourtant, vous dépensez à tout-va. Les frais sont importants, car variés. Le salaire actuel suffit à peine à couvrir les charges. Vous espérez gagner davantage. En attendant, il faut se serrer la ceinture !



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Un entretien se révélera déterminant pour votre carrière. À l'issue de l'entrevue, une poignée de main rassurante vous confirmera l'engagement. Vos responsabilités devraient être plus importantes et vous serez à la hauteur pour remporter ce pari.

Votre désir d'améliorer votre confort découplera votre motivation à gagner davantage d'argent. Vous allez chercher les moyens dont vous aurez besoin pour satisfaire vos aspirations. L'influence de Mars dans votre secteur financier vous galvanisera.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Si vous détestez la routine au travail, cependant vous vous pliez aux règles, c'est déjà pas mal ! Aujourd'hui, vous risquez de batailler pour mettre en place vos idées ou pour convaincre vos collègues d'un nouveau projet. Vous êtes ténace.

En ce début d'année, vos finances tiennent le cap, grâce à votre grande volonté. Aujourd'hui, vos comptes sont scrupuleusement tenus à jour. Vous pourriez vous permettre de vivre au-dessus de vos moyens, mais vous préférez jouer la sécurité.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Malgré de bonnes relations avec vos collègues, un peu d'impatience peut se faire sentir, due à un manque d'efficacité. Mars vient chatouiller un peu vos sentiments, car son mauvais aspect impacte directement ce trio de planètes Lune/Vénus/Neptune.

L'idée de faire des investissements vous taraude. Le succès est prometteur dans ce domaine, la prospérité semble être au rendez-vous ! Les astres se sont donné le mot afin que vous ayez le moins de souci possible à ce sujet, alors profitez-en.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Les activités demandent une concentration. Vous travaillez avec une conscience professionnelle. Elle attire tout comme elle visite. Des clans arrivent sur votre lieu de travail. Vos chefs peuvent vous laisser carte blanche pour créer un produit !

Vous pourriez changer de véhicule ou acquérir des meubles. Les dépenses actuelles sont très importantes. Vous avez décidé d'accélérer les choses. Refaire votre environnement revient cher. Malgré cette décision, vous restez zen.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Vous aurez le cran d'afficher des ambitions plus élevées. Vous retrousserez vos manches pour donner de l'élan à votre carrière. Vous franchirez la ligne d'arrivée en tête. Votre victoire récompensera votre volonté de remplir votre mission à la perfection.

Côté finances, vos actions se ramifieront. Vous cumulerez les revenus, maigres ou gros, ils seront les bienvenus, car il n'y aura pas de petits profits. Votre vivacité sera un atout pour comparer les prix, réduire les coûts, trouver des bons filons.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Vous avez besoin de vous améliorer sur certains points, vous le savez, à cause de cela, vous êtes bloqué sur un dossier en cours. Vous pouvez demander à un collègue de vous aider, il n'y a pas de mal à collaborer. Il suffit de ranger votre fierté.

Vous appuyez sur le mode économie aujourd'hui. Vous préférez jouer la prudence plutôt que de vous aventurer sur des chemins tortueux. De ce fait, vous évitez les dépenses superflues pour que votre budget puisse rapidement se rééquilibrer.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Votre communication et vos rapports aux autres étant excellents pour cette journée, le domaine professionnel est grandement favorisé. Vous éprouvez de grandes satisfactions personnelles dans votre travail, et votre efficacité est reconnue par tous.

Votre intuition est plus importante encore que d'habitude, à l'instar de votre imagination. Attention à ne pas tomber dans de l'utopie, soyez vigilant du côté financier. Les excès sont à prendre avec prudence, ne prenez pas tout pour acquis.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Les discussions avec un chef apportent du réconfort. On vous propose un poste important qui se libère. La chance est là. La jalousie aussi et il faut jouer fin. Ne retardez pas un rendez-vous pour un pourparler. Un supérieur hiérarchique peut vous convoquer.

Vous pouvez réaliser des économies avec des soldes ou des affaires de dernière minute. Vous craquez sur des articles liés à un voyage. Des accessoires liés à un déplacement peuvent causer des frais. Vous restez cependant confiant, malgré ces frais !



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Dans votre domaine professionnel, quelques changements se prépareront. Il s'agira peut-être d'une promotion ou d'un nouveau projet motivant qui pointera le bout de son nez ? Quoi qu'il en soit, vos qualités seront remarquées et feront l'unanimité.

Entre feeling et intuition, vous saurez mener votre comptabilité avec brio, comme un pro. Même si vous ne saurez pas toujours manier votre budget d'une main de maître, il n'en demeurera pas moins que vous aurez les bons réflexes pour gagner de l'argent.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Pleins feux sur le travail aujourd'hui. Vos ambitions professionnelles dépassent toutes vos espérances. Vous préférez en finir avec vos projets (si c'est possible) plutôt que de prendre du bon temps. Vous avez besoin de vous prouver des choses.

Aucun influx négatif n'est à craindre du côté de vos finances. Et comme tout se passe à peu près bien, vous commencez par faire le bilan des mois passés, vous avez appris de vos erreurs. Vous recevez un appui de taille, ça tombe plutôt bien.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Vous êtes un peu susceptible tout de même et pourriez être irritable, voire désagréable avec vos collaborateurs. Ce n'est pas dans vos habitudes, vous habituellement si diplomate ! Ils pourraient être surpris par ce comportement, alors reprenez-vous vite.

Des désillusions ont tendance à surgir dans le domaine financier. Vous attendez des réponses, elles risquent de s'avérer négatives, ou tout simplement, ces projets peuvent être reportés à une date ultérieure. Quoi qu'il en soit, une déception arrive.

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**